PUBLICATION 921

AVRIL 1955

MÉCANISATION DES FERMES DANS L'ONTARIO ET LE QUÉBEC

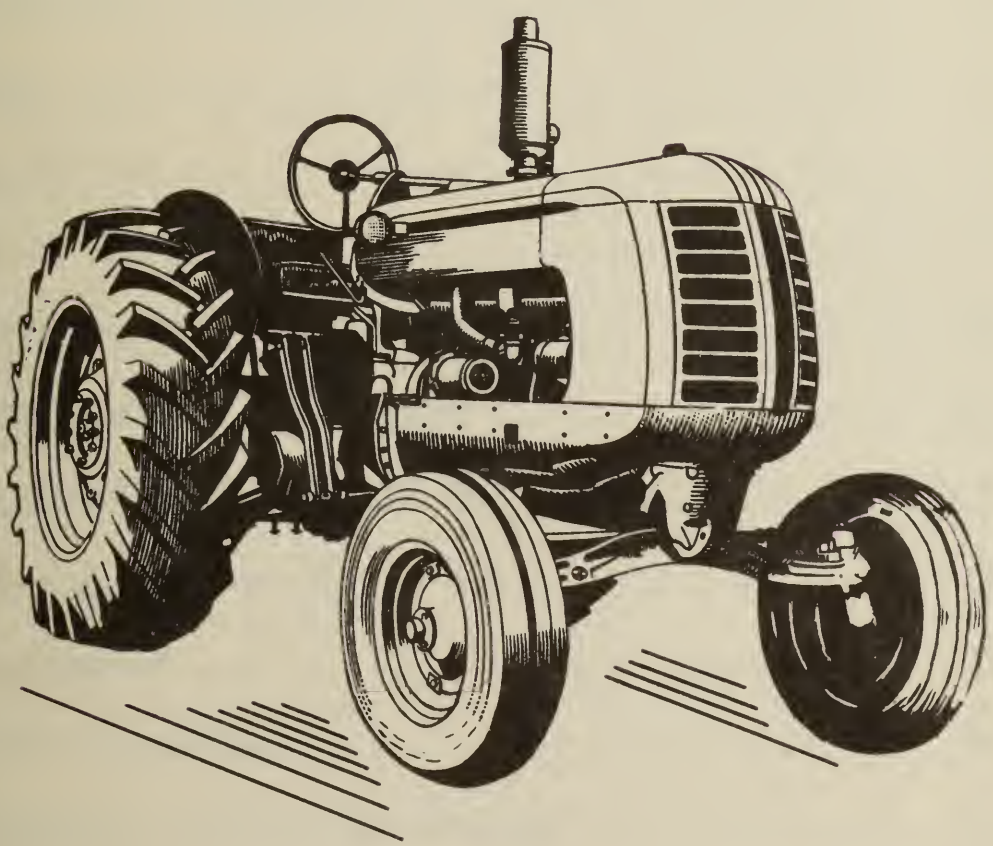

par J.A. DAWSON
L.R. FORTIER

SERVICE DES MARCHÉS DIVISION DE L'ÉCONOMIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

30.4
212
921
955
.
3

-4:55

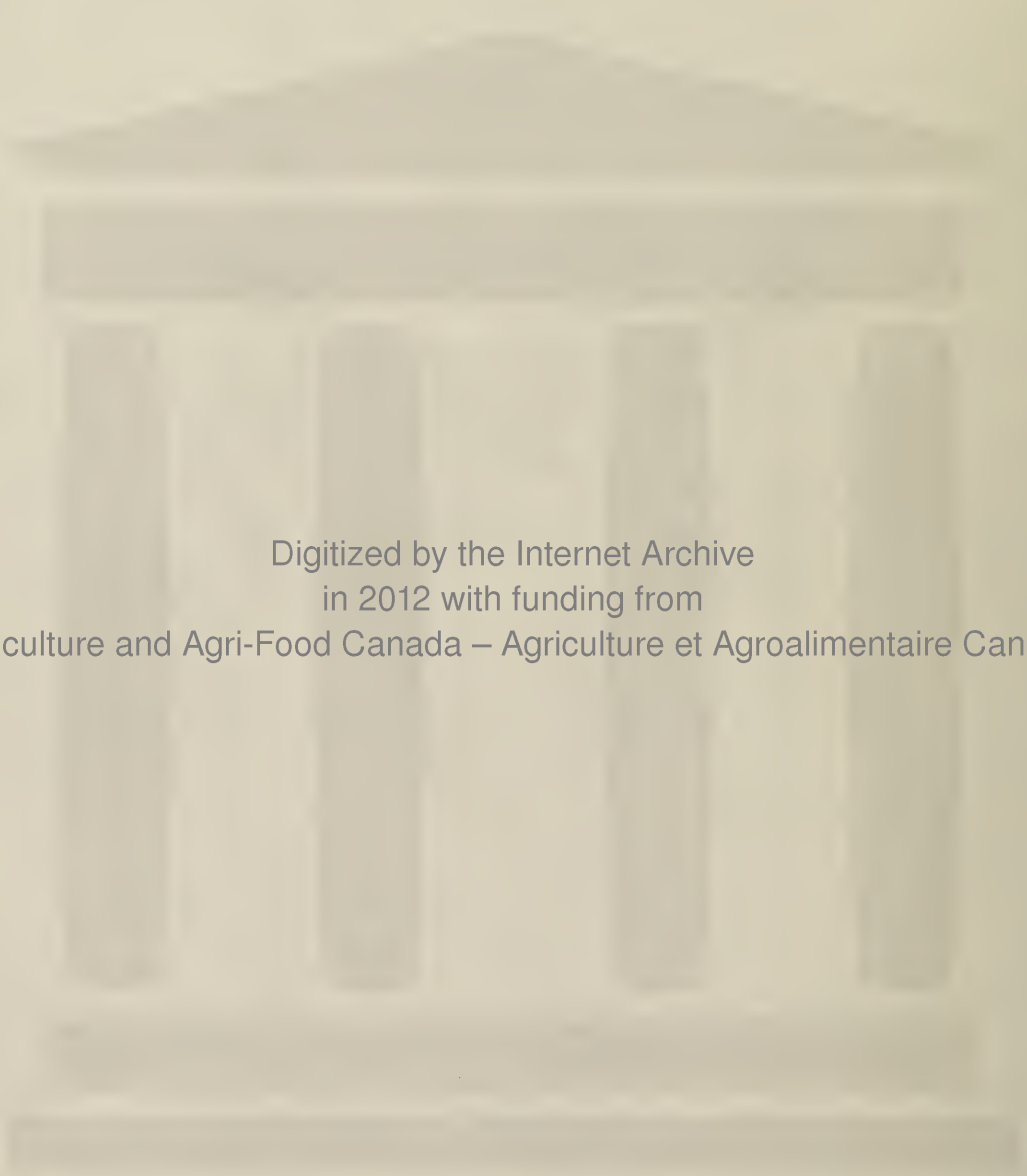

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/mcanisationdesfe00daws

TABLE DES MATIERES

	Page
ORGANISATION DES FERMES	2
Utilisation du terrain	2
Elevage	3
Mécanisation	3
TRACTEURS ET CHEVAUX	8
FRAIS D'UTILISATION DU TRACTEUR	13
FRAIS D'UTILISATION DES CHEVAUX	17
FRAIS D'EXÉCUTION DES TRAVAUX DES CHAMPS	18
Travaux de préparation du sol	19
Ensemencement	21
Travaux de récolte	22
PRIX DU TRAVAIL À FACON DES MACHINES	24
RÉSUMÉ	26

MECANISATION DES FERMES DANS L'ONTARIO ET LE QUÉBEC

J. A. DAWSON et L. R. FORTIER

Les fermes de l'Ontario et du Québec se sont mécanisées rapidement depuis la fin de la guerre. Cette mécanisation a eu pour résultat général d'augmenter la production agricole tout en réduisant l'effectif ouvrier. De 1945 à 1953 le volume de la production agricole dans chacune des deux provinces a augmenté du quart environ. Par ailleurs, l'effectif des ouvriers agricoles connaît une diminution marquée depuis 1946. En Ontario, le recul a été de 11 p. 100 de 1946 à 1949 puis de 17 p. 100 de 1949 à 1953. Dans le Québec les proportions ont été de 13 et 22 p. 100 pendant les deux mêmes périodes.

Bien que cette mécanisation accrue ait été avantageuse sur les grandes fermes, les cultivateurs qui exploitaient de petites fermes se trouvaient aux prises avec un problème difficile lorsqu'il s'agissait de décider jusqu'à quel degré ils devaient mécaniser. Par exemple, tel cultivateur devait-il employer des chevaux, acheter un tracteur ou encore louer un tracteur pour effectuer ses travaux?

En 1950, nous avons entrepris une étude afin d'examiner les changements que le machinisme avait entraînés dans l'organisation des fermes des deux provinces. L'étude avait pour but précis:

(1) De connaître la mesure dans laquelle la machinerie agricole appartient à des particuliers, est échangée, empruntée ou louée, de même que la quantité et la valeur du travail exécuté à façon avec la machinerie.

(2) De déterminer les changements survenus dans les pratiques culturales et les programmes de production par suite de la substitution d'un tracteur et de l'outillage tracté aux chevaux et à l'outillage à traction animale.

(3) D'étudier les différences entre la culture motorisée et la culture non motorisée dans l'utilisation de la main-d'oeuvre.

Deux cent quatre-vingt-dix-sept cultivateurs ont été visités dans six régions des deux provinces. Le choix des fermes visait à obtenir une certaine variation dans la superficie en culture et le nombre d'animaux gardés. Dans chacune des régions la topogra-

phie variait d'assez plane à ondulée et était propice à l'emploi des tracteurs.

ORGANISATION DES FERMES [1]

Les trois régions visitées en Ontario étaient: (1) la partie nord du comté de Carleton, comprise entre Carp et Arnprior, (2) la moitié nord du comté d'York, (3) la partie sud du comté de Bruce. Dans le Québec, les régions étaient les comtés de Châteauguay et d'Arthabaska et la région du Lac St-Jean. Environ cinquante fermes représentaient chaque région. Dans toutes les parties visitées, l'industrie laitière constituait la principale spéculation. Les renseignements groupés dans le présent chapitre sur l'organisation des fermes ont pour but de donner un tableau d'ensemble sur lequel se fonde l'analyse de la mécanisation présentée dans les chapitres suivants.

Utilisation du terrain

Les fermes de l'Ontario étaient plus grandes que celles du Québec, les moyennes s'établissant respectivement à 167 et 143 acres. Il existait également une variation considérable entre les régions de chaque province. Toutefois, la superficie labourable par ferme était à peu près la même pour chacune des trois régions dans chaque province; la moyenne ressortait à 119 acres en Ontario et à 103 dans le Québec. En plus de la variation entre les superficies labourables, la principale différence entre les fermes des deux provinces était l'importance plus considérable du foin et moins grande des céréales dans le Québec par rapport à l'Ontario. Le tableau 1 renferme d'autres renseignements sur l'utilisation du terrain.

Table 1. - Utilisation du terrain sur 147 fermes de l'Ontario a/ et 150 fermes du Québec b/, en 1949

	Ontario : 147 fermes	Québec : 150 fermes
	- acres par ferme -	
Céréales	48	25
Foin	32	42
Maïs à ensilage	4	1
Autres cultures	4	4
Total des cultures	88	72
Pâturage dans l'assolement	8	24
Pâturage permanent (labourable)	23	7
Pâturage permanent (non labourable)	22	5
Lot boisé	19	29
Autres superficies	7	6
Total	167	143

1 La plupart des données groupées dans le présent chapitre sont des moyennes pour l'ensemble des fermes visitées dans chaque province. Nous pourrons fournir les données de chacune des régions à ceux qui nous en feront la demande.

a/ Les régions de l'Ontario étaient les comtés de Carleton, York et Bruce.

b/ Les régions du Québec étaient les comtés de Châteauguay et Arthabaska, et la région du Lac St-Jean.

Elevage

L'industrie laitière jouait un rôle moins prépondérant sur les fermes d'Ontario que sur celles du Québec. Le nombre moyen de bovins par ferme était plus élevé en Ontario, mais un plus grand nombre d'entre eux étaient gardés pour la chair que dans le Québec. Les cochons constituaient une source importante de revenu dans le comté de Bruce (Ont.), surtout, mais on vendait en moyenne au moins vingt cochons par ferme au cours de l'année dans toutes les régions, à l'exception du comté de Châteauguay (Québec). Les volailles présentaient à peu près la même importance dans les diverses régions; la plupart des cultivateurs gardaient seulement un petit troupeau, surtout pour leur propre consommation. Le tableau 2 indique le nombre moyen des diverses espèces animales par ferme.

Table 2. - Elevage sur 147 fermes de l'Ontario et 150 fermes du Québec en 1949-1950

	Ontario : 147 fermes	Québec : 150 fermes
	-nombre moyen par ferme-	
Vaches	11.6	13.5
Taureaux	.6	.9
Génisses	6.4	5.8
Autres bovins	12.4	4.2
Poules et poulettes	72	70
Moutons et agneaux	4	2
Porcs (nombre d'animaux vendus)	26	17

Mécanisation

La moyenne des immobilisations totales par ferme était de $26,656 pour les fermes de l'Ontario et de $17,689 pour celles du Québec, comme on peut le constater au tableau 3. Dans l'Ontario la moyenne était le plus élevée dans le comté d'York où se rencontraient également les immobilisations les plus élevées pour chaque catégorie. Les fermes du comté de Bruce se trouvaient à l'autre extrême. Parmi les régions du Québec c'est sur les fermes de Châteauguay et du Lac St-Jean que se retrouvaient les plus fortes immobilisations tandis que les capitaux engagés dans le comté d'Arthabaska étaient beaucoup moins considérables.

Tableau 3. - Immobilisations moyennes sur 147 fermes de l'Ontario et 148 fermes du Québec en 1950

	Ontario : 147 fermes		Québec : 148 fermes	
	- $ -	- % -	- $ -	- % -
Terrain et bâtiments	16,201	61	12,164	69
Animaux	5,842	22	2,739	15
Force motrice et machinerie a/	4,613	17	2,786	16
Total	26,656	100	17,689	100

a/ Y compris la valeur des chevaux et la pleine valeur des camions et des automobiles; consulter le tableau 4 qui renferme plus de détails.

Les immobilisations en force motrice et outillage formaient environ un sixième du total dans chaque province, atteignant en moyenne $4,613 pour les fermes de l'Ontario et $2,786 pour celles du Québec. En Ontario les tracteurs étaient plus importants et représentaient plus de 80 p. 100 du poste de la force motrice en comparaison de moins de 60 p. 100 dans le Québec. Les plus forts capitaux affectés aux tracteurs en Ontario s'accompagnaient de plus fortes immobilisations pour toutes les catégories des machines de culture. Les sommes consacrées aux automobiles et aux camions étaient également plus considérables sur les fermes d'Ontario. Toutefois, dans les fermes du Québec, où l'industrie laitière était plus importante proportionnellement aux autres productions que sur les fermes visitées en Ontario, les immobilisations sous forme de matériel laitier étaient plus élevées. Les moyennes des fermes visitées dans chaque province figurent au tableau 4.

Tableau 4. - Immobilisations moyennes affectées aux différents postes de force motrice et d'outillage sur 147 fermes d'Ontario et 150 fermes du Québec en 1950

	Ontario : 147 fermes	Québec : 150 fermes
	- dollars -	
Tracteur	1,102	468
Chevaux a/	240	312
Moteurs	11	37
Force motrice totale	1,353	817
Machines aratoires	345	190
Machine pour l'ensemencement et l'entretien	142	96
Machines pour la moisson	926	489
Charriots, etc.	290	243
Total des machines d'extérieur	1,703	1,018
Matériel laitier	257	269
Divers	257	260
Total de la force motrice et de l'outillage	3,570	2,364
Camion	225	76
Automobile	818	342
Total	4,613	2,782

a/ Le nombre moyen par ferme en Ontario était de 2.4 chevaux, et dans le Québec, de 2.5 chevaux.

La répartition de la mécanisation dans les trois régions du Québec variait plus qu'en Ontario. Bien que les immobilisations totales en force motrice et en outillage varient beaucoup entre

les régions d'Ontario, les proportions des divers postes étaient sensiblement les mêmes dans chaque région. Dans le Québec toutefois, les fermes du comté d'Arthabaska comptaient une proportion plus faible des capitaux sous forme de force motrice que les deux autres régions, car peu de fermes de ce comté avaient un tracteur.

Sur les 147 fermes d'Ontario, 117 avaient un tracteur depuis 1949-50, huit en avaient acheté un pendant l'année et les 22 autres n'en possédaient pas. Dans le Québec, 59 des 150 fermes possédaient un tracteur en 1949-50 et neuf d'entre eux étaient possédés en partage; huit avaient acheté un tracteur au cours de l'année, deux utilisaient des jeeps et deux autres se servaient de la même chaîne d'outillage tracté. Les 79 autres fermes étaient cultivées avec des chevaux.

La présence d'un tracteur sur un plus grand nombre de fermes d'Ontario s'accompagnait d'un plus grand nombre de machines d'extérieur à traction mécanique. De la moyenne de $1,703 par ferme consacrée aux machines de culture sur les fermes de l'Ontario, 56 p. 100 des outils étaient des modèles tractés tandis que 44 p. 100 étaient destinés à la traction animale. Dans le Québec, la moyenne était de $1,018 dont 32 p. 100 appartenaient aux modèles à tracteur et 66 p. 100 aux modèles à traction animale. Dans toutes les régions toutefois, une proportion considérable de l'outillage à traction animale servait avec des tracteurs. L'outillage servant à la préparation du sol appartenait plutôt aux modèles tractés dans les deux provinces comme c'était le cas d'une partie importante des machines de moisson. L'outillage servant à l'ensemencement et à l'entretien des cultures appartenait surtout aux modèles à traction animale tout comme les chariots remorques, traîneaux, et épendeurs de fumier, bien que plusieurs de ces machines fussent utilisées avec les tracteurs.

Les tableaux 5 et 6 indiquent le nombre de fermes possédant les différentes machines à eux seuls ou en partie. Dans les deux provinces plus des trois quarts des cultivateurs avaient des charrues, des faucheuses et des râteaux. Dans le Québec cependant moins de fermes possédaient une herse à diamant, un semoir en lignes, une moissonneuse-lieuse et bien d'autres machines, qu'en Ontario. Le degré moindre de mécanisation des fermes du Québec, se traduit aussi par la fréquence plus grande du partage de la propriété des machines. Neuf tracteurs de même qu'une partie de leur outillage de préparation du sol étaient possédés en partage dans le Québec de même que la moitié des lieuses à maïs et des ensileurs et plus d'un tiers des presses à foin, des arracheuses de pommes de terre et des distributeurs d'engrais chimiques. Plus d'un tiers des fermes d'Ontario qui comptaient une arracheuse de pommes de terre possédaient cette

Tableau 5. - Nombre de fermes déclarant posséder en entier ou en partie diverses machines, 117 fermes motorisées et 22 fermes non-motorisées, Ontario, 1950

	117 fermes motorisées		22 fermes non motorisées	
	possédant en entier	possédant en partie	possédant en entier	possédant en partie
	- nombre de fermes -			
Tracteurs	117	1	-	-
Charrues à versoir pour tracteur	114	1	1	-
Charrues à versoir pour traction animale	74	-	21	-
Charrues à disques	11	1	1	-
Déchaumeuses à disques	18	-	-	-
Herses à disques tandem	92	-	1	-
Herses à disques simples	23	-	16	-
Cultivateurs canadiens	86	2	15	-
Rouleaux	82	1	8	-
Herses à ressorts	23	2	3	1
Herses à diamant	115	-	20	-
Semoirs en lignes	113	1	21	1
Planteuses de pommes de terre	2	1	-	-
Semoirs à maïs	3	2	-	1
Cultivateurs en rang	92	1	17	-
Faucheuses	112	3	22	-
Râteaux à bascule	100	2	19	1
Râteaux-andaineurs	55	1	6	-
Chargeuses à foin	67	2	11	1
Faneuses	25	-	2	-
Presses-ramasseuses	6	-	-	-
Presses à foin	1	-	-	-
Arracheuses de pommes de terre	6	6	2	-
Moissonneuses-lieuses	106	1	19	-
Lieuses à maïs	23	6	2	3
Récolteuses de fourrage	1	-	-	-
Moissonneuses-batteuses	14	1	-	-
Batteuses	29	11	-	1
Coupe-ensilage	16	8	1	2
Epandeurs d'engrais	101	6	14	3
Distributeurs d'engrais chimiques	6	1	-	-
Broyeuses	66	-	9	-
Machines à traire	73	-	5	-
Ecrémeuses	84	-	20	-
Refroidisseurs à lait	28	-	1	-

Tableau 6. - Nombre de fermes déclarant posséder en entier ou en partie diverses machines, 59 fermes motorisées et 79 fermes non-motorisées, Québec, 1950

	59 fermes motorisées		79 fermes non motorisées	
	possédant en entier	possédant en partie	possédant en entier	possédant en partie
	- nombre de fermes -			
Tracteurs	50	9	-	-
Charrues à versoir pour tracteur	50	9	-	-
Charrues à versoir pour traction animale	51	2	79	-
Charrues à disques	1	-	-	-
Herses à disques tandem	31	6	3	-
Herses à disques simples	24	4	67	2
Rouleaux	30	7	33	10
Herses à ressorts	40	5	42	-
Herses à diamant	37	5	48	2
Semoirs en lignes	45	6	47	4
Faucheuses	53	4	79	-
Râteaux à bascule	48	4	76	-
Râteaux-andaineurs	24	4	2	-
Chargeuses à foin	41	6	39	-
Faneuses	2	-	-	-
Presses-ramasseuses	-	-	-	-
Presses à foin	4	3	2	1
Arracheuses de pommes de terre	9	7	6	4
Moissonneuses-lieuses	45	7	45	5
Lieuses à maïs	9	11	-	3
Récolteuses de fourrage	-	-	-	-
Moissonneuses-batteuses	-	-	-	-
Batteuses	20	14	29	3
Coupe-ensilage	10	9	-	1
Epandeurs d'engrais	30	8	46	5
Distributeurs d'engrais chimiques	5	5	8	3
Broyeuses	8	-	2	-
Machines à traire	31	-	29	-
Ecrémeuses	36	-	62	-
Refroidisseurs à lait	19	-	4	-

a/ Deux fermes qui utilisaient le même outillage ne sont pas incluses.

machine en commun mais le partage de la propriété ne se rencontrait pas aussi souvent pour les autres machines.

Alors que le partage de la propriété de l'outillage était plus fréquent sur les fermes visitées dans le Québec que sur celles d'Ontario, la location ou l'échange d'outillage ne se rencontrait pas aussi souvent sur les fermes du Québec. En Ontario, la plupart du temps, le pressage du foin, le moissonnage-battage, le battage, l'ensilage et le broyage des aliments se faisaient avec une machine louée ou encore en échange d'autres travaux. Dans le Québec la location ou l'échange étaient plus fréquents que la propriété seulement pour le battage, le broyage des aliments, le pressage du foin et l'arrachage du lin, ces deux derniers travaux se pratiquant sur très peu de fermes.

TRACTEURS ET CHEVAUX 1/

Les tracteurs ont permis d'économiser beaucoup de main-d'oeuvre sur les fermes à céréales des provinces des Prairies. La plupart des fermes de l'Ontario et du Québec sont toutefois des fermes mixtes dont l'élevage est la principale production et la plus forte proportion de la main-d'oeuvre est consacrée à cette spéculation. Seulement une faible partie de la main-d'oeuvre sert aux cultures, ce qui suscite un problème lorsqu'il faut justifier sur le plan économique l'emploi du tracteur sur les petites fermes de ces deux provinces.

Dans toutes les régions étudiées, seulement un petit nombre de fermes utilisaient le tracteur comme source de force motrice avant la guerre. En 1941, 32 p. 100 des fermes visitées en Ontario, et 13 p. 100 de celles du Québec comptaient des tracteurs tandis qu'en 1950 la proportion atteignait 85 p. 100 en Ontario, et 47 p. 100 dans le Québec. Ces cultivateurs possédaient des tracteurs depuis quelques années seulement et leurs cultures n'étaient pas encore complètement motorisées. Ils utilisaient plusieurs machines à traction animale avec leurs tracteurs et de plus effectuaient encore bien des travaux avec les chevaux seulement.

Les 147 fermes d'Ontario comptaient en moyenne 88 acres en culture et les 150 fermes du Québec, 72 acres. La superficie en

---

1 La plupart des renseignements du présent chapitre ont déjà paru dans un article de L'Economiste agricole, volume 22 n° 3, 1952 intitulé: Point de vue économique de l'emploi du tracteur dans l'Ontario et le Québec.

culture était plus élevée sur les fermes motorisées que sur les autres; elle représentait en moyenne 93 acres sur les fermes motorisées d'Ontario et 84 sur celles du Québec. Parmi les fermes motorisées d'Ontario, 8 p. 100 comptaient moins de 50 acres en culture, 56 p. 100 en comptaient de 50 à 90 acres et le reste, soit 36 p. 100, en comptaient plus de 90. Une plus forte proportion des fermes motorisées du Québec comptaient des étendues plus petites en culture; sur 20 p. 100 d'entre elles il y avait au plus 50 acres en culture; sur 49 p. 100, de 50 à 90 acres et sur 31 p. 100, plus de 90 acres. Ces chiffres ne tiennent pas compte des fermes qui avaient acheté des tracteurs pendant l'année de l'étude.

Les frais moyens de machinerie, force motrice et main-d'oeuvre sur les fermes d'Ontario qui comptaient moins de 50 acres en culture étaient plus considérables que sur les fermes non motorisées de même étendue, mais étaient plus bas sur les fermes motorisées de 50 à 69 acres en culture que sur les fermes non motorisées de même étendue. Sur les fermes du Québec les frais moyens de machinerie, force motrice et main-d'oeuvre étaient plus élevés pour les fermes motorisées que pour les fermes non motorisées de tous les groupes de fermes comptant jusqu'à 89 acres en culture. Mais les fermes motorisées de 90 à 109 acres en culture accusaient des frais moyens plus bas. Ces chiffres indiquent que les fermes motorisées d'Ontario qui comptent moins de 50 acres en culture et les fermes du Québec qui en comptent moins de 90, ne sont pas assez grandes pour légitimer l'emploi d'un tracteur. Il faut cependant être prudent dans l'interprétation de ces résultats. La superficie en culture constitue un élément seulement pour mesurer la grosseur des exploitations de l'Est canadien; les animaux sont beaucoup plus importants car la plupart des cultures sont éventuellement destinées aux animaux.

Les systèmes différents de culture dans les deux provinces expliquent, en partie du moins, qu'il faut une plus grande superficie en culture dans le Québec qu'en Ontario pour que l'emploi d'un tracteur devienne rentable. En Ontario les fermes motorisées de 40 à 70 acres en culture affectaient 53 p. 100 de leur terrain aux céréales et 41 p. 100 au foin, tandis que sur les fermes motorisées du Québec, 38 p. 100 du terrain en culture était consacré aux céréales et 53 p. 100 au foin. Les fermes motorisées d'Ontario emploient donc leur machinerie sur une plus grande superficie.

Comment l'organisation des fermes motorisées et non motorisées de même étendue en culture diffère-t-elle? On peut répondre à cette question au moyen d'une analyse comparée des programmes de culture, du nombre d'animaux et des ressources de main-d'oeuvre, renseignements qui figurent au tableau 7. D'après les données recueillies pendant l'étude, les fermes motorisées d'Ontario dont l'étendue en culture varie entre 40 et 70 acres, comptaient une

proportion légèrement supérieure de terrain en céréales que ce n'était le cas sur les fermes non motorisées; le nombre de chevaux était moindre mais il y avait beaucoup plus de bestiaux et à peu près la même main-d'oeuvre. Les fermes motorisées du Québec de même étendue en culture comptaient plus d'acres en céréales et moins en foin que les fermes non motorisées. Elles avaient moins de chevaux mais à peu près le même nombre d'autres bestiaux et des ressources un peu plus faibles de main-d'oeuvre que les fermes non motorisées. Une autre différence importante dans l'organisation de ces deux genres de fermes tenait à ce que le terrain des fermes motorisées était mieux travaillé.

Comment se compare la traction mécanique à la traction animale dans l'emploi de la main-d'oeuvre? Les données assemblées au tableau 8 ont pour but d'apprécier la valeur respective de ces deux sources de force motrice dans l'utilisation de la main-d'oeuvre. Elles comprennent le nombre d'heures de travail par acre que demande l'exécution de certains travaux avec un tracteur et avec des chevaux. D'après ces renseignements on peut épargner beaucoup de travail en employant les tracteurs pour certains des travaux importants des champs. Cela ne s'applique pas naturellement à tous les travaux des champs. Le râtelage du foin et la récolte à la moissonneuse-lieuse, par exemple, exigent à peu près autant de main-d'oeuvre avec un tracteur qu'avec des chevaux. Par ailleurs il faut beaucoup moins de main-d'oeuvre pour le labour au tracteur et cela s'applique également, à un degré moindre, aux autres façons culturales.

Les chiffres valent pour la machinerie tractée bien que dans plusieurs cas la machinerie n'était pas d'un modèle à traction mécanique. Une bonne partie du travail du tracteur surtout dans la récolte du foin et des céréales se fait avec de la machinerie à traction animale qu'on attèle au tracteur; le seul avantage retiré alors de l'emploi des tracteurs tient à la plus grande vitesse avec laquelle les travaux sont exécutés. Il faut parfois employer un autre homme. Une trop grande vitesse entraîne des pannes et des pertes inévitables de temps pour les réparations. Si les machines appartenaient tous à des modèles à tracteur, l'avantage de la traction mécanique serait beaucoup plus appréciable à cause des possibilités d'emploi de la prise de force et du relevage hydraulique.

Tableau 7. - Différences dans l'organisation des fermes motorisées et non motorisées de 40 à 70 acres en culture, dans l'Ontario et le Québec, 1949-50

Postes	Ontario		Québec	
	31 fermes motorisées	12 fermes non motorisées	20 fermes motorisées	38 fermes non motorisées
Céréales, acres	31	29	20	17
Foin, acres	24	23	28	37
Autres cultures, acres	4	4	5	2
Superficie totale en culture	59	56	53	56
Superficie totale	147	108	99	124
Unités animales, nombre a/	24	17	18	19
Force motrice et machinerie, dollars b/	$3,361	$1,463	$2,688	$1,420
Chevaux, nombre	2.1	3.2	1.9	2.5
Main d'oeuvre, mois	19.4	19.6	18.4	19.5

a/ Non compris les chevaux.

b/ Y compris la valeur des chevaux.

On a déterminé sur les 147 fermes d'Ontario le nombre moyen d'acres sur lesquelles était effectué chacun des principaux travaux des champs. L'emploi exclusif du tracteur exigeait 357 heures de travail, tandis que l'emploi de chevaux uniquement aurait demandé 822 heures, soit un peu plus de deux fois plus de temps. Les chiffres correspondants pour les 150 fermes du Québec étaient de 221 heures pour les travaux effectués avec des tracteurs et 447 pour ceux exécutés avec les chevaux. De nouveau, il faudrait à peu près deux fois plus de temps pour effectuer le même travail avec les chevaux qu'avec le tracteur. La différence réelle n'est cependant pas aussi marquée parce que certaines fermes motorisées utilisent passablement les chevaux comme source de traction et que les exploitants de fermes non motorisées louent des tracteurs pour certains travaux, en particulier le labour où l'économie de main d'oeuvre peut être appréciable. Il convient d'ajouter que les façons sont moins intensives sur les fermes non motorisées que sur les fermes motorisées.

Tableau 8. - Heures de travail à l'acre pour l'exécution de certains travaux des champs avec un tracteur ou avec des chevaux sur 297 fermes de l'Ontario et du Québec en 1949

Travaux des champs	Ontario		Québec	
	Tracteur	Chevaux	Tracteur	Chevaux
	- heures à l'acre -			
Labour à la charrue à versoir	1.4	4.8	1.5	6.1
Semailles	0.5	0.8	0.7	1.0
Binage en rangs	0.9	1.4	1.2	1.8
Fauchage du foin	0.6	1.1	0.6	1.1
Râtelage du foin	0.4	0.5	0.7	0.6
Moissonnage à la lieuse	1.0	0.9	1.6	1.7

Dans toutes les régions visitées, on emploie couramment les chevaux pour les semailles, le binage en rangs et certains travaux de récolte, en particulier la fenaison. Les tracteurs servent surtout au travail du sol et au moissonnage. On y recourt également pour les presses-ramasseuses, les batteuses, les ensileurs et les broyeuses d'aliments. Seulement 7 des 147 fermes d'Ontario et aucune des 150 fermes du Québec n'employaient aucun cheval.

Tableau 9. - Proportion des divers travaux des champs exécutés avec le tracteur sur 297 fermes de l'Ontario et du Québec en 1949 a/

	Ontario	Québec
	147 fermes	150 fermes
	- pourcentage -	
Labour	79	45
Hersage	62	37
Semailles	24	7
Binage	17	6
Fauchage	37	12
Râtelage	16	3
Moissonnage à la lieuse	68	35

a/ Il n'est pas tenu compte des travaux exécutés par des machines louées.

Le nombre moyen de mois de travail sur les 117 fermes d'Ontario qui possédaient des tracteurs avant l'année de l'étude était de 24.0, en comparaison de 17.9 mois sur les 22 fermes non

motorisées. Les fermes motorisées comptaient une plus grande étendue en culture et un plus gros effectif animal; elles disposaient de plus de main-d'oeuvre et une plus forte proportion de cette main-d'oeuvre était engagée en comparaison des fermes non motorisées, 31% du total en comparaison de 16%. Il y avait très peu de différence dans la distribution saisonnière du travail entre les deux groupes mais, dans tous les cas, la main-d'oeuvre était légèrement supérieure pendant les mois d'été, surtout en juillet et août. Les extrêmes passaient de 7.6% du total pour chacun des mois d'hiver à 10.3% en août sur les fermes motorisées et de 7.9% à 10.2% sur les fermes non motorisées.

Les 59 fermes motorisées du Québec demandaient en moyenne 24.4 mois de travail, en comparaison de 21.7 mois sur les 79 fermes non motorisées. Dans le Québec, les fermes motorisées comptaient une plus grande superficie en culture, mais le nombre d'animaux était à peu près le même que sur les fermes non motorisées. Pour les fermes du premier groupe, 19 pour cent de la main-d'oeuvre était engagée, en comparaison de 9 pour cent sur les fermes non motorisées. Comme en Ontario, la répartition saisonnière était sensiblement la même dans les deux groupes. La principale différence entre les fermes visitées dans les deux provinces tenait à ce que le mois de pointe était juillet dans le Québec et août en Ontario. La plus forte proportion de terrain consacré aux prairies sur les fermes du Québec explique cette différence.

FRAIS D'UTILISATION DU TRACTEUR

Sur les 147 fermes visitées dans les trois régions d'Ontario à l'étude, 125 possédaient un tracteur. De ce nombre huit avaient acheté leur premier tracteur pendant l'année de l'enquête, 23 se l'étaient procuré entre 1947 et 1949, 27 entre 1944 et 1946, 19 entre 1941 et 1943 tandis que les 48 autres fermes avaient acheté leur premier tracteur avant 1941. De ces 125 fermes motorisées d'Ontario, 109 comptaient un tracteur, et 16 en avaient deux; toutes à l'exception de 12 possédaient des tracteurs sur pneus.

Soixante-et-huit des 150 fermes du Québec possédaient un tracteur tandis que deux utilisaient une jeep. De ce nombre, huit avaient acheté leurs tracteurs en 1949-50, 23 entre 1947 et 1949, six entre 1944 et 1946, douze entre 1941 et 1943 et 19 avant 1941. Les achats de tracteurs dans les régions du Québec étaient donc plus récents qu'en Ontario. Une seule ferme du Québec possédait plus d'un tracteur; elle en avait trois. Des 68 fermes motorisées, neuf possédaient des tracteurs en commun. Sur toutes les fermes à l'exception de huit, il s'agissait de tracteurs sur pneus.

En Ontario, l'utilisation moyenne de tous les tracteurs achetés avant l'année d'enquête atteignait 378 heures. A l'exception des neuf tracteurs possédés en commun, dans le Québec la durée moyenne d'emploi était de 376 heures. Les tracteurs en commun servaient en moyenne 194 heures sur les fermes visitées; l'emploi total de chacun atteignait probablement 500 heures car ces neuf fermes possédaient la moitié, le tiers ou le quart d'un tracteur.

On a calculé l'emploi 1/ et les frais sur 83 fermes ontariennes possédant un tracteur à pneus. Trente-sept de ces fermes possédaient un tracteur à deux socs et vingt en avaient un à 2-3 socs et 26 avaient un tracteur à trois socs. L'utilisation moyenne des tracteurs à deux socs était de 405 heures et les frais moyens à l'heure de $1.01. Les tracteurs à 2-3 socs servaient en moyenne 356 heures à un coût moyen de $1.25. Les tracteurs à trois socs travaillaient pendant 410 heures à $1.34 l'heure. Les 83 tracteurs servaient en moyenne 395 heures chacun et coûtaient $1.17 de l'heure. L'utilisation moyenne des douze tracteurs sur roues avec crampons était de 193 heures tandis que l'utilisation sur les fermes possédant deux tracteurs était de 409 heures par tracteur.

Dans le Québec il y avait 41 fermes qui possédaient chacune un tracteur sur pneus, sans tenir compte des neuf exploitations qui possédaient des tracteurs en commun. Deux de ces tracteurs étaient à un soc, 29 à deux socs et 10 à trois socs. Les tracteurs à deux socs travaillaient pendant 367 heures par ferme et coûtaient en moyenne 97c. de l'heure tandis que les tracteurs à trois socs coûtaient $1.07 de l'heure pour 499 heures de travail. Les 41 tracteurs travaillaient en moyenne 392 heures à $1.05 de l'heure. Les huit tracteurs sur roues métalliques à crampons servaient pendant 215 heures chacun tandis que les neuf tracteurs possédés en commun travaillaient en moyenne 194 heures par ferme. Les frais par heure de travail et l'utilisation annuelle sont inscrits en regard au tableau 1.

Comme on pouvait s'y attendre, les frais par heure de travail diminuaient à mesure que l'utilisation du tracteur augmentait. Cela ressort bien de la figure 1, qui indique les frais par heure de travail du tracteur pour les fermes d'Ontario et du Québec.

1/ On a calculé l'emploi des machines d'après les données sur le travail effectué sur chaque ferme. Cette façon de procéder a peut-être entraîné une sous-estimation de l'emploi des tracteurs et des chevaux même si l'on s'est efforcé de recueillir des renseignements complets sur l'emploi des tracteurs.

Québec possédant un tracteur, à l'exclusion des tracteurs en commun et des tracteurs à crampons. Les frais comprennent l'amortissement, un intérêt de 5 p. 100 sur la valeur amortie, les réparations, l'essence, l'huile et la graisse. Les frais moindres des tracteurs dans le Québec s'expliquent par la durée accordée aux tracteurs dans le calcul de l'amortissement. 1/ Le prix à neuf des tracteurs en 1950 était en moyenne un peu plus bas dans l'Ontario que dans le Québec.

L'amortissement, les intérêts et les frais d'utilisation représentaient à peu près les mêmes proportions pour les tracteurs de diverses puissances. Les frais d'amortissement étaient plus élevés et les intérêts plus bas en Ontario à cause de la plus courte période accordée pour l'amortissement et aussi parce que les tracteurs du Québec étaient plus neufs. Dans chacune des provinces, les frais de possession du tracteur (amortissement plus intérêts) représentaient en moyenne 47 p. 100 des frais totaux et les dépenses de fonctionnement (réparations, essence, huile et graisse) intervenaient pour 53 p. 100 du total en moyenne. Le principal poste des dépenses d'utilisation était le carburant du tracteur. On trouvera ces détails groupés au tableau 10.

Tableau 10. - Frais d'utilisation des tracteurs, moyenne des fermes d'Ontario et du Québec possédant un tracteur en 1949-50 a/

Poste	Ontario 83 fermes		Québec 41 fermes	
	- dollars -	- pour cent -	dollars -	pour cent -
Amortissement	137	34	112	31
Intérêts	53	13	62	17
Réparations	67	16	51	14
Essence, huile et graisse	149	37	141	38
Total	406	100	366	100

a/ Utilisation moyenne - 83 fermes d'Ontario - 395 heures
41 fermes du Québec - 392 heures

1/ Dans l'Ontario la durée des tracteurs était fixée à 16 ans en comparaison de 20 ans dans le Québec. Ces estimations se basent sur des données recueillies auprès des marchands de machines aratoires. Une dépréciation constante était appliquée aux tracteurs qui travaillent moins que la moyenne. Une dépréciation croissante, proportionnée à l'utilisation annuelle, était appliquée aux tracteurs dont le nombre d'heures de travail dépassait la moyenne. Les taux d'amortissement portaient sur le prix à neuf des tracteurs en 1950.

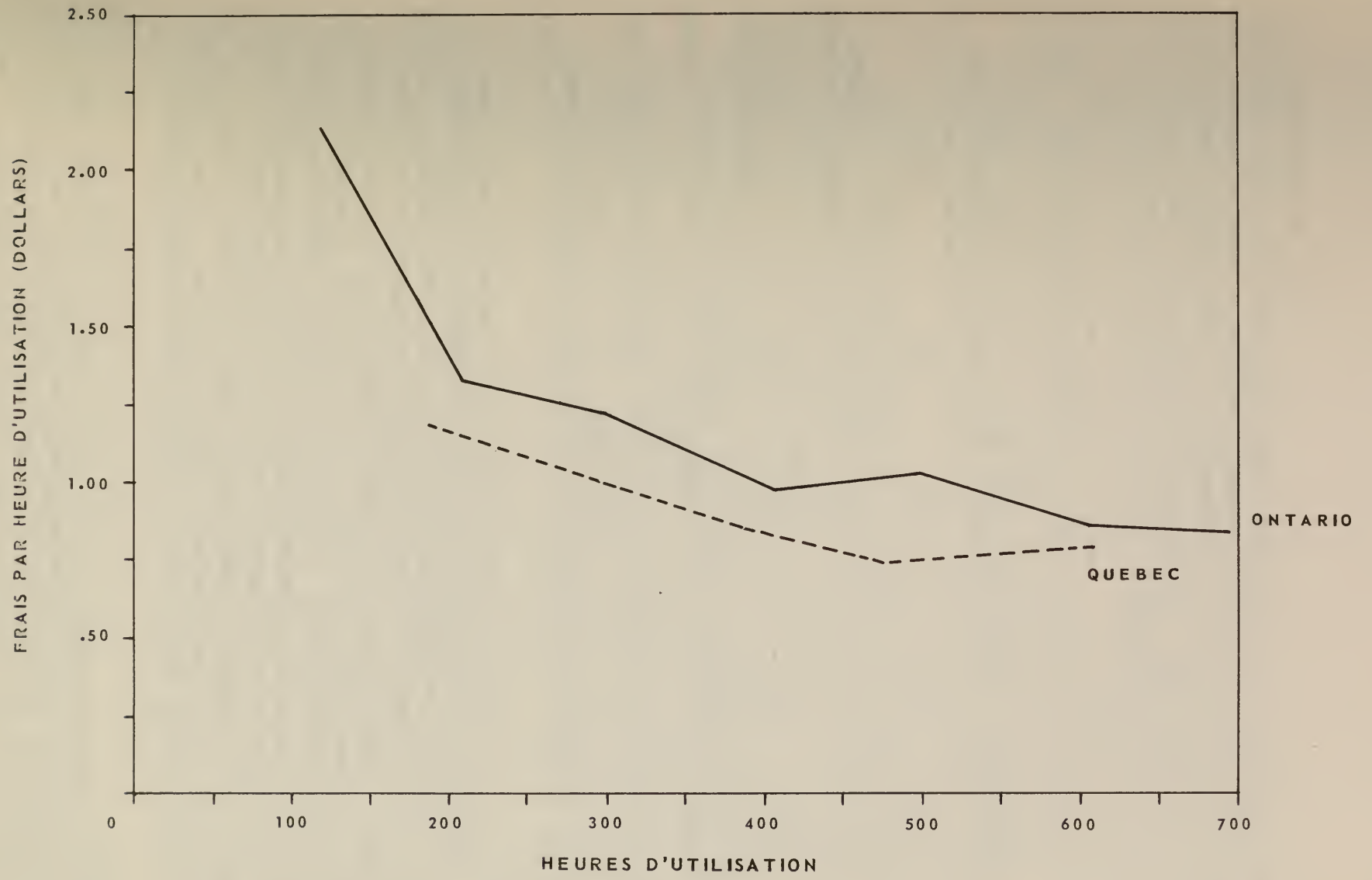

Figure 1. - Rapport entre les frais par heure de travail du tracteur et l'utilisation annuelle sur 83 fermes d'Ontario et 41 fermes du Québec possédant un tracteur, 1949-1950. a/

a/ On n'a pas fait la moyenne des groupes qui comptaient moins de 4 tracteurs.

Le total des frais d'utilisation d'un tracteur était légèrement plus élevé en Ontario que dans le Québec. Une partie de cette différence s'explique par la dépréciation plus rapide accordée aux tracteurs d'Ontario. Un autre élément est la puissance généralement plus grande du tracteur en Ontario. Les frais annuels d'un tracteur à 2 socs en Ontario étaient de $361 en comparaison de $325 dans le Québec. Les tracteurs à trois socs entraînaient des dépenses de $487 en Ontario et de $507 dans le Québec, les frais plus élevés du Québec s'expliquant par une plus forte utilisation.

Nous avons demandé aux cultivateurs qui avaient acheté leurs tracteurs avant l'année de l'enquête s'il était survenu des changements dans le nombre de chevaux qu'ils gardaient et la superficie en culture. Vingt-quatre pour cent des cultivateurs ontariens et 40 p. 100 des cultivateurs québecois avaient réduit le nombre de leurs chevaux et avaient augmenté leur superficie en culture. En Ontario 64 p. 100 avaient gardé la même superficie en culture mais avaient diminué le nombre de leurs chevaux. Cela s'était produit sur 50 p. 100 des fermes du Québec. Huit pour cent des cultivateurs d'Ontario et 6 p. 100 de ceux du Québec avaient gardé le même nombre de chevaux mais avaient augmenté leur superficie en culture. Dans les deux provinces il n'y avait eu aucun changement sur 4 p. 100 des fermes. D'après ces données, il est évident que les fermes motorisées du Québec avaient eu davantage tendance à accroître leurs cultures que celles d'Ontario.

FRAIS D'UTILISATION DES CHEVAUX

Toutes les fermes visitées dans le Québec et en Ontario, à l'exception de sept dans la dernière province, utilisaient des chevaux pour les travaux de la ferme. Certains des travaux exécutés par les chevaux n'ont peut-être pas été inclus dans les renseignements fournis par les cultivateurs; mais il est évident que les chevaux ne sont pas employés à plein rendement sur bien des fermes. Les chevaux travaillaient en moyenne 350 heures sur les fermes d'Ontario et 380 heures sur celles du Québec. Les fermes d'Ontario qui disposaient de deux tracteurs employaient leurs bêtes pendant 242 heures en moyenne. Les fermes possédant un tracteur dans la même province faisaient travailler leurs attelages pendant 334 heures tandis que celles du Québec les employaient pendant 309 heures en moyenne. Les fermes non motorisées d'Ontario utilisaient leurs attelages pendant 418 heures en moyenne en comparaison de 450 heures dans le Québec.

Les frais d'entretien des chevaux sont assez élevés même s'ils ne représentent pas beaucoup de dépenses en espèces. Toutefois, les chevaux qui travaillent très peu continuent de manger du foin et du grain, occupent toujours de l'espace dans l'écurie et exigent beaucoup de travail pour leur entretien. Si l'on tient compte de

tous les frais à l'exception de la main-d'oeuvre, il en coûtait 59c. l'heure par bête en Ontario et 58c. dans le Québec. Si l'on ajoute les frais de main-d'oeuvre (en supposant 75 heures par année à 60c. l'heure) les frais atteignent 72c. et 69c. respectivement. L'addition des dépenses pour les harnais ($6.00 par année par cheval) porte les frais à 74c. et 71c. respectivement.

On a comparé les frais horaires entre les groupes établis d'après le nombre d'heures de travail des chevaux. Ces frais ne comprennent aucun montant pour les harnais et pour le soin des animaux. En Ontario, les extrêmes étaient de $2.56 pour les chevaux qui travaillaient moins de 100 heures, et de 18c. lorsque les chevaux fournissaient plus de 600 heures de travail. Les mêmes extrêmes dans le Québec étaient de $3.21 et de 20c. l'heure. Ces chiffres démontrent bien que les chevaux coûtent cher à moins d'être employés pleinement.

De façon générale, les fermes motorisées des deux provinces gardaient deux chevaux tandis que les exploitations non motorisées en comptaient trois. A peu près aucun des cultivateurs visités ne se proposait d'augmenter le nombre de ses chevaux et seulement quelques-uns désiraient en remplacer. L'âge moyen des chevaux en Ontario était de douze ans et dans le Québec de dix ans. Sur les fermes visitées en Ontario, 19 p. 100 des chevaux avaient plus de quinze ans tandis que 9 p. 100 seulement dans le Québec appartenaient à ce groupe d'âge.

FRAIS D'EXÉCUTION DES TRAVAUX DES CHAMPS 1/

Lorsqu'il s'agit de prendre une décision au sujet de la mécanisation de sa ferme, le cultivateur doit songer à chacune des machines. Il désire connaître les frais de possession et d'utilisation des machines importantes, les services qu'il peut attendre de ces machines et les frais de location.

Les frais d'utilisation de chaque machine comprennent l'amortissement (calculé d'après le prix à neuf en 1950 et les estimations des vendeurs sur la durée probable des machines), un intérêt de cinq pour cent sur la valeur actuelle et les frais de réparation pendant l'année de l'enquête. La main-d'oeuvre a été estimée à 60c. l'heure.

1/ Les données présentées ici se basent sur les chiffres qu'ont fournis les cultivateurs. On trouvera des données expérimentales dans la publication 750 intitulée: "Frais d'utilisation de la machinerie agricole dans l'Est du Canada", que le Service des fermes expérimentales du ministère de l'Agriculture du Canada a publiée en août 1953.

Travaux de préparation du sol

Les façons ordinaires de la préparation du terrain pour l'ensemencement comportent un labour à la charrue, deux passages de la herse à disques ou du cultivateur et une ou deux façons avec la herse à diamant. Les cultivateurs étaient plus nombreux en Ontario, tandis que dans le Québec à peu près tous les exploitants visités employaient des herses à disques. Environ la moitié du terrain était roulé et une couple de cultivateurs d'Ontario employaient un rouleau rayonneur (à disques).

Tableau 11. - Frais de labour sur 147 fermes d'Ontario et 150 fermes du Québec, 1949-1950 a/

Grosseur de la charrue et force motrice	Nombre de fermes déclarantes	Utilisation annuelle moyenne	Heures par acre	Frais par acre b/
		- acres -		-dollars-
Ontario:				
1 soc, 2 chevaux	19	18	5.2	11.15
2 socs, 3 chevaux	10	34	3.8	10.93
2 socs, tracteur à 2 socs	57	69	1.6	3.03
3 socs, tracteur à 3 socs	49	85	1.2	2.78
Québec:				
1 soc, 2 chevaux	42	17	7.1	14.77
2 socs, 3 chevaux	7	34	3.4	9.42
2 socs, tracteur à 2 socs	29	45	1.6	3.02
3 socs, tracteur à 3 socs	17	55	1.3	2.68

a/ Ne tient pas compte du travail qu'exécutent les machines louées sur ces fermes.

b/ Taux utilisés pour la main-d'oeuvre et la force motrice (les frais de la machine étaient calculés directement):

Ontario: $0.74 par heure-cheval; $1.01 par heure pour les tracteurs à deux socs;
$1.34 pour les tracteurs à trois socs; $1.17 pour l'ensemble des tracteurs;
$0.60 par heure-homme.

Québec: $0.71 par heure-cheval; $0.97 par heure pour les tracteurs à deux socs;
$1.07 pour les tracteurs à trois socs; $1.05 pour l'ensemble des tracteurs;
$0.60 par heure-homme.

Sur les fermes d'Ontario, le labour se faisait ordinairement avec une charrue à versoir à deux ou trois socs, tirée par un tracteur. La déchaumeuse à disques se rencontrait sur quelques

fermes et une partie des labours se faisait avec les chevaux. Les frais moyens de labour par acre étaient de $3.03 pour la charrue à deux socs et de $2.78 pour la charrue à trois socs. Il en coûtait environ $11.00 pour labourer une acre avec des chevaux. Dans le Québec, une plus forte proportion du labour se faisait avec des chevaux qu'en Ontario et les frais de labour avec des chevaux ou avec un tracteur étaient sensiblement les mêmes qu'en Ontario, soit $3.02 l'acre avec une charrue à deux socs, $2.68 avec une charrue à trois socs et $13.00 avec des chevaux. Les frais plus élevés de labour avec des chevaux dans le Québec sont attribuables au plus grand nombre d'heures que ces cultivateurs croyaient prendre pour labourer une acre. Les données du tableau 11 complètent ces renseignements.

La plus grande partie des façons à la herse à disques en Ontario se pratiquaient avec le tracteur et le coût moyen était de $1.08 l'acre. Les frais moyens chez les quelques cultivateurs qui faisaient traîner leur herse à disques par deux chevaux étaient de $2.68 l'acre. Dans le Québec, les frais à l'acre représentaient 81c. sur les fermes motorisées en comparaison de $2.40 l'acre lorsque les chevaux faisaient le travail. Environ la moitié des cultivateurs du Québec que nous avons visités utilisaient des chevaux avec la herse à disques. Le tableau 12 renferme des renseignements supplémentaires.

Tableau 12. - Frais des façons à la herse à disques sur 147 fermes d'Ontario et 150 fermes du Québec, 1949-1950 a/

Modèle de herse à disques et force motrice	Nombre de fermes déclarantes	Utilisation annuelle moyenne	Heures par acre	Frais par acre b/
		- acres -		-dollars-
Ontario c/				
Herse simple, 2 chevaux	12	34	1.2	2.68
Herse simple, 3 chevaux	9	32	1.1	3.26
Herse tandem, tracteurs de toutes puissances	75	104	.5	1.08
Québec:				
Herse simple, 2 chevaux	42	33	1.1	2.40
Herse simple, 3 chevaux	4	36	1.0	2.91
Herse tandem, tracteurs de toutes puissances	26	132	.4	.81

a/ Voir la note a/ du tableau 11.
b/ Voir la note b/ du tableau 11.
c/ Les exploitants d'Ontario utilisent beaucoup le cultivateur canadien dont les frais se rapprochent de ceux indiqués pour la herse à disques.

Le cultivateur canadien était employé sur bien des fermes d'Ontario surtout dans le comté d'York. La façon avec cette machine coûtait $1.01 par acre, avec les tracteurs, en comparaison de $2.37 avec deux chevaux; on utilisait généralement des tracteurs. Le passage de la herse à diamant se faisait avec les chevaux et avec le tracteur dans chacune des provinces et les frais moyens étaient de l'ordre de 50 cents l'acre avec le tracteur.

Les frais indiqués ci-dessus s'appliquent aux façons exécutées séparément; on peut par ailleurs combiner plusieurs façons en même temps; il est assez courant d'atteler la herse à diamant en arrière de la herse à disques avec les tracteurs et d'attacher le rouleau en arrière de la herse à diamant.

Ensemencement

Dans les deux provinces, les semailles se faisaient généralement avec des chevaux. Le cultivateur d'Ontario utilisait généralement un semoir à treize rangs tandis que, dans le Québec, on

Tableau 13. - Frais d'ensemencement sur 147 fermes d'Ontario et 150 fermes du Québec, 1949-1950 a/

Grosseur de la charrue et force motrice	Nombre de fermes déclarantes	Utilisation annuelle moyenne	Heures par acre	Frais par acre b/
		- acres -		- dollars-
Ontario:				
11 rangs, 2 chevaux	29	44	.9	2.20
13 rangs, 2 chevaux	69	49	.7	1.82
15 rangs, 2 chevaux	17	51	.6	1.66
Toutes dimensions, tracteur à deux socs	10	90	.4	1.00
Québec:				
11 rangs, 2 chevaux	34	32	.9	2.25
13 rangs, 2 chevaux	31	33	.9	2.36
15 rangs, 2 chevaux	10	30	.6	1.71

a/ Voir la note a/ du tableau 11.
b/ Voir la note b/ du tableau 11.

employait également des semoirs à onze et treize rangs. Les superficies ensemencées chaque année avec les gros semoirs n'étaient pas beaucoup plus considérables que celles ensemencées avec les petits; de ce fait, les gros semoirs servaient pendant un nombre moindre d'heures. Toutefois, les frais par acre (y compris les

chevaux, le semoir et l'homme) étaient beaucoup moins considérables pour l'emploi des gros semoirs. L'utilisation moyenne de tous les semoirs traînés par des chevaux en Ontario était de 48 acres à un coût moyen de $1.79 l'acre. Les chiffres correspondants pour le Québec étaient de 32 acres et de $2.37 l'acre. Quelques cultivateurs d'Ontario utilisaient un tracteur et ensemençaient en moyenne 90 acres au prix moyen de $1.00 l'acre. Le tableau 13 renferme des détails de ces données.

Travaux de récolte

Pour la fenaison, le fauchage était le seul travail commun à toutes les fermes; la plupart des cultivateurs entraient leur foin en vrac; certains utilisaient une chargeuse, d'autres chargeaient à la fourche et quelques-uns employaient un râteau-chargeur. Dans les deux provinces, les chevaux servaient généralement à faucher, à râteler et à transporter le foin jusqu'à la grange. En 1949, seulement quelques cultivateurs pressaient leur foin et à peu près aucun ne faisait d'ensilage d'herbe.

En Ontario, environ les deux-tiers du foin était fauché avec des chevaux; la proportion était plus élevée encore dans le Québec. La plupart des faucheuses à traction animale avaient une barre de coupe de cinq pieds en Ontario; dans le Québec, la barre de six pieds était la plus courante. Les faucheuses plus longues servaient ordinairement sur de plus grandes étendues, et le nombre d'heures d'utilisation était sensiblement le même pour tous les modèles.

Les faucheuses à traction animale servaient en moyenne à couper 31 acres en Ontario et les frais moyens étaient de $2.58 l'acre. Dans le Québec, la superficie moyenne fauchée était de 40 acres à $2.42 l'acre (faucheuses, hommes et chevaux inclus).

En Ontario, sur les fermes qui utilisaient un tracteur, la superficie moyenne fauchée était de 54 acres; certaines des faucheuses étaient d'un modèle à traction animale. Les frais moyens étaient de $1.64 l'acre. Dans le Québec, un nombre moindre de tracteurs était utilisé; les cultivateurs fauchaient en moyenne 77 acres qui coûtaient $1.18 l'unité.

Les céréales étaient coupées avec une moissonneuse-lieuse puis battues sur la plupart des fermes visitées; il y avait très peu de moissonnage-battage, sauf dans le comté d'York en Ontario. Environ la moitié des exploitations d'Ontario se servent d'un tracteur comme source de force motrice, que leur moissonneuse-lieuse soit d'un modèle à traction animale ou à tracteur. Une plus faible proportion des cultivateurs du Québec employaient un tracteur. Les cultivateurs d'Ontario qui utilisaient des chevaux

moissonnaient en moyenne 38 acres, à $3.14 l'unité. Ceux qui utilisaient une lieuse tractée moissonnaient 57 acres à $1.76 l'unité. Dans les nombreux cas de cultivateurs qui utilisaient une moissonneuse-lieuse à traction animale avec un tracteur, les frais se situaient entre ces deux extrêmes.

Dans le Québec, les moissonneuses-lieuses tirées par des chevaux coupaient 28 acres de céréales à raison de $3.99 l'acre. Les cultivateurs qui employaient une lieuse tractée moissonnaient 43 acres en moyenne et il leur en coûtait $2.00 l'acre. L'autre groupe qui utilisait un outillage à traction animale avec un tracteur signalait des frais situés entre les deux extrêmes.

Tableau 14. - Frais de la coupe du foin sur 147 fermes d'Ontario et 150 fermes du Québec, 1949-1950 a/

Longueur de la faucheuse et force motrice	Nombre de fermes déclarantes	Utilisation annuelle moyenne	Heures par acre	Frais par acre b/
Ontario:				
5 pieds, 2 chevaux	66	28	1.1	2.81
5½ pieds, 2 chevaux	12	27	1.0	2.66
6 pieds, 2 chevaux	28	40	.9	2.31
Tracteurs de toutes puissances	19	54	.6	1.64
Québec:				
5 pieds, 2 chevaux	19	30	1.3	3.16
5½ pieds, 2 chevaux	4	25	1.2	3.02
6 pieds, 2 chevaux	80	43	1.0	2.41
Tracteurs de toutes puissances	6	77	.5	1.18

a/ Voir la note a/ du tableau 11.

b/ Voir la note b/ du tableau 11.

Tableau 15. Frais du moissonnage à la lieuse sur 147 fermes d'Ontario et 150 fermes du Québec, 1949-1950 a/

Modèle de moissonneuse-lieuse et force motrice	Nombre de fermes déclarantes	Utilisation annuelle moyenne	Heures par acre	Frais par acre b/
Ontario:				
Traction animale, 3 chevaux	34	38	.9	3.14
Traction animale, tracteurs de toutes puissances c/	63	50	.7	2.28
Modèle à tracteur, tracteurs de toutes puissances	20	57	.6	1.76
Québec:				
Traction animale, 3 chevaux	66	28	1.1	3.99
Traction animale, tracteurs de toutes puissances c/	19	35	.8	2.40
Modèle à tracteur, tracteurs de toutes puissances	7	43	.6	2.00

a/ Voir la note a/ du tableau 11.

b/ Voir la note b/ du tableau 11.

c/ Deux hommes sont alors nécessaires.

PRIX DU TRAVAIL A FACON DES MACHINES

Les auteurs ne se sont pas attachés à obtenir un tableau complet des prix du travail à façon, mais certains cultivateurs travaillaient en dehors de leurs fermes avec leurs machines ou encore faisaient exécuter certains travaux. Les auteurs ont recueilli les prix du travail à façon pour ces divers cas. Les prix le plus fréquemment demandés pour certains travaux sont groupés au tableau 16. On peut les rapprocher des chiffres présentés dans la section précédente sur les frais des divers travaux

des champs. Les prix de bien des travaux ne figurent pas au tableau, soit parce que très peu de cultivateurs les faisaient exécuter, soit parce que les données étaient rendues plus ou moins précises à la suite d'échanges de tout genre.

Tableau 16. - Prix le plus fréquemment demandés pour le travail à façon sur 147 fermes d'Ontario et 150 fermes du Québec en 1949-1950

Travaux	Prix normal demandé a/	
	Ontario	Québec
Labour	$3.00 par acre	$2.50 ou $3.00 par hr.
Herses à disques tandem	-	$3.00 par hr.
Semoir à grain	-	$1.25 par hr.
Presse à foin	10c. la bale	-
Moissonneuse-lieuse	-	$2.50 par hr.
Moissonneuse-batteuse	$4.00 ou $5.00 par acre	-
Batteuse	$3.00 ou $4.00 par hr.	$3.00 ou $3.50 par hr.
Ensileur	$3.00 ou $4.00 par hr.	$3.00 par heure

a/ Les prix s'appliquent au travail de la machine et comprennent la machine, la force motrice et le travail d'un homme.

Le prix ordinaire du labour dans les trois régions de l'enquête en Ontario était de $3.00 p'acre. Ce prix comprenait le tracteur, la charrue et le travail d'un homme. Le prix horaire serait de $2.14 si l'on suppose qu'il faut 1.4 heure pour labourer une acre. Les frais moyens de possession et d'utilisation d'un tracteur en Ontario étaient de $1.17 l'heure, ce qui laissait 97c. pour payer les frais de la charrue et du travail de l'homme sans tenir compte des frais et du temps que comportait le déplacement jusqu'au lieu du travail. Dans le Québec, le labour se faisait ordinairement à l'heure et le prix le plus fréquent était $2.50 l'heure. Les frais moyens du tracteur étaient de $1.05 l'heure, ce qui laissait $1.45 pour les autres frais. Les cultivateurs sont donc peu portés à exécuter des travaux à façon, d'autant plus que la demande survient généralement au moment où ils sont eux-mêmes très occupés dans leurs propres exploitations.

RÉSUMÉ

Les auteurs ont effectué une étude d'un certain nombre de fermes dans six régions de l'Ontario et du Québec. Les exploitations de faibles étendues en culture éprouvaient de la difficulté à tirer pleinement profit de la mécanisation parce que les déboursés nécessaires à l'achat d'une chaîne complète d'outillage tracté étaient excessifs. Plusieurs des petites fermes du Québec ont résolu le problème en achetant des tracteurs et certains outils pour la préparation du sol en commun, mais ce régime se limitait généralement à des ententes entre parents. La possession en commun d'autres outils était également plus fréquente dans le Québec qu'en Ontario sans être, cependant, très répandue. Une autre solution consisterait à acheter un tracteur et à exécuter passablement de travaux à façon. Les prix des travaux à façon n'étaient pas, cependant, assez élevés dans les régions visitées pour encourager cette méthode. L'échange ou l'emprunt de machines était un peu plus fréquent en Ontario que dans le Québec mais cette méthode était pratique seulement avec un nombre limité de machines lorsque la date des travaux ne devenait pas un facteur de première importance.

Les petits cultivateurs qui ont cherché à utiliser une chaîne complète d'outillage ont vu leurs frais par heure de travail atteindre un niveau extrêmement élevé. Les frais des tracteurs en Ontario, par exemple, dépassaient $2.00 par heure de travail lorsque les tracteurs travaillaient moins de cent cinquante heures par année, en comparaison d'un peu moins de $1.00 par heure lorsque l'utilisation annuelle dépassait 500 heures. Le même état de chose se présentait pour les autres machines. Les chevaux coûtent cher à garder s'il y a peu de travail pour eux, même si les dépenses en espèces peuvent être basses. Dans le Québec, les frais moyens des chevaux qui travaillaient moins de 100 heures étaient de $3.21 l'heure à rapprocher de 20c. lorsqu'on les utilisait plus de 600 heures par années.

Pour que les petites fermes puissent profiter de la mécanisation, il faut trouver quelques moyens rentables d'augmenter l'emploi des machines que ce soit par la propriété en commun, l'échange de machines ou l'exécution de travaux à façon. De toute façon, les tracteurs et bien d'autres grosses machines serviront sur nombre des petites fermes parce qu'elles constituent la seule façon d'exécuter certains travaux au moment approprié.

CAL/BCA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00202832 4

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1955.